



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: Les Ecoles Fondamentales Catholiques de la Haute Meuse Liégeoise			Numéro national d'identification: ² 0410.657.913_576750
Adresse postale: Rue Houlbouse 83			
Ville: Flémalle	Code NUTS: BE332	Code postal: 4400	Pays: Belgique
Point(s) de contact:			Téléphone: +32 476469880
Courriel: bosson.luc@efchm.be			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=459764			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=459764			

I.2) Procédure conjointe

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:

Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=459764>

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Nom officiel: bureau ZIANE			Numéro national d'identification: ²
Adresse postale: Rue de Rotterdam, 44			
Ville: LIEGE	Code NUTS: BE332	Code postal: 4000	Pays: Belgique
Point(s) de contact:			Téléphone: +32 475378752
Courriel: architectes@ziane.be			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=459764			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=459764			

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

par voie électronique via: (URL) https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=EFCHML-GH_ST-JOSEPH-F02

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles.
Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL) <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=47399>

Rénovation d'un bâtiment scolaire.**I.4) Type de pouvoir adjudicateur**

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e) |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e) | <input type="radio"/> Organisme de droit public |
| <input type="radio"/> Autorité régionale ou locale | <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale |
| | <input checked="" type="radio"/> Autre type:
ASBL |

I.5) Activité principale

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques | <input type="radio"/> Logement et équipements collectifs |
| <input type="radio"/> Défense | <input type="radio"/> Protection sociale |
| <input type="radio"/> Ordre et sécurité publics | <input type="radio"/> Loisirs, culture et religion |
| <input type="radio"/> Environnement | <input checked="" type="radio"/> Éducation |
| <input type="radio"/> Affaires économiques et financières | <input type="radio"/> Autre: |
| <input type="radio"/> Santé | |

Rénovation d'un bâtiment scolaire.

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Rénovation d'un bâtiment scolaire.	Numéro de référence: ² EFCHML-GH-ST-JOSEPH-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 45000000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input checked="" type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: Remplacements des toitures et des châssis. Construction de sanitaires dans le bâtiment existant. Mise en conformité (SRI - électricité).	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input checked="" type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Rénovation d'un bâtiment scolaire.

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ² Gros Oeuvre	Lot n°: ² 1
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45000000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution: Rue du Tanin, 27 A 4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES	
II.2.4) Description des prestations: (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences) ensemble de tous les travaux préparatoires, démontages, démolitions, terrassements, fondations, égouttages, maçonneries, béton, constructions métalliques, charpente et couverture, structures de parois et planchers, menuiseries extérieures et intérieures, isolations, évacuation des eaux de toiture, finitions de surfaces, plafonnages, ferronneries, ... tout autre poste non prévu dans les autres lots.	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 110 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes) Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: Postes 1.4 Placement de conteneurs 19.6 Protection solaire	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires: Les 3 lots doivent se réaliser dans un délai de 180 jours ouvrables.	

Rénovation d'un bâtiment scolaire.

II.2) Description ¹ (2)

II.2.1) Intitulé: ² Chauffage (Ch) - Sanitaires (Sa) - VMC (Vmc)	Lot n°: ² 2
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45331000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2} Code CPV principal: ¹ 45332400 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution: Rue du Tanin, 27 A 4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES	
II.2.4) Description des prestations: (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences) Installation complète de ventilation mécanique contrôlée (VMC) avec ses équipements, installations complètes de chauffage, sanitaires	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 60 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes) Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: 20,2 Entretien de la chaudière actuelles avec remplacement pièces utiles 20,3 Protection incendie chaudière 18,3 Moyens de lutte contre incendie (+ certification)	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires: Les 3 lots doivent se réaliser dans un délai de 1800 jours ouvrables.	

Rénovation d'un bâtiment scolaire.

II.2) Description ¹ (3)

II.2.1) Intitulé: ² Electricité (El) – Prévention Incendie (Pi) – Panneaux photovoltaïques (Pv)	Lot n°: ² 3
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45311200 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution: Rue du Tanin, 27 A 4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> installations complètes d'électricité, détection, sécurité, signalétique et panneaux photovoltaïques (en option),	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût ^{1,20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 60 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options: 22,01 Panneaux photovoltaïques	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires: Les 3 lots doivent se réaliser dans un délai de 180 jours ouvrables.	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions: **7. MOTIFS D'EXCLUSION**
(art. 66-80 Loi 17.06.2016 ; art. 59-74 AR 18.04.2017)

7.1. Principes

Le simple fait d'introduire une offre constitue une déclaration implicite sur l'honneur du soumissionnaire qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi. (art. 39, §1er, al.1er AR. 18.04.2017)

La déclaration implicite vaut uniquement pour les situations d'exclusions pour lesquelles les documents ou certificats sont gratuitement accessibles au pouvoir adjudicateur notamment par le biais de Télémarc.

Pour les éléments qui ne relèvent pas de la déclaration implicite, les documents et certificats sont présentés au plus tard à la date ultime d'introduction des offres.

Cependant, le pouvoir adjudicateur peut demander à des soumissionnaires, à tout moment de la procédure, de fournir tout ou partie des documents justificatifs, si cela est nécessaire pour assurer le bon déroulement de la procédure. (En application de l'article 73, §3 Loi 17.06.2016).

En cas de sous-traitance, le pouvoir adjudicateur (Pa.) vérifiera dans le chef de ces sous-traitants l'existence des motifs d'exclusion et exigera le remplacement du/des sous-traitants le cas échéant.

En cas de groupement d'opérateurs économiques, les exigences relatives au droit d'accès sont applicables individuellement à tous les membres qui doivent chacun fournir la preuve individuellement.

Conformément à l'article 75 de l'AR du 18/4/2017, préalablement à l'attribution du marché, le Pa. procédera à la vérification des ces motifs d'exclusion, des critères de sélection requis et donc de l'exactitude de cette déclaration sur l'honneur implicite dans le chef du soumissionnaire dont l'offre est économiquement la plus avantageuse. Toutefois, le Pa. procédera à la vérification de l'absence de dettes fiscales et sociales pour tous les soumissionnaires (via Télémarc).

7.2. Motifs d'exclusion obligatoire

(art. 67 Loi 17.06.2016 ; 61 AR. 18.04.2017)

A quelque moment que ce soit de la procédure, un soumissionnaire ne peut pas se trouver dans l'un des cas d'exclusion obligatoire mentionné à l'article 67 de la Loi du 17.06.2016.

- # participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ;
- # infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
- # blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
- # travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
- # occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

Un extrait de casier judiciaire (daté de moins de 6 mois) établi au nom du soumissionnaire (personne morale ou physique) doit être joint à l'offre.

Tout soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations susvisées peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent. Si ces preuves sont jugées suffisantes par le PA, le soumissionnaire concerné n'est pas exclu de la procédure de passation.

7.3 Dettes sociales et fiscales

(art. 68 Loi 17.06.2016 ; art. 62 et 63 AR. 18.04.2017)

A quelque moment que ce soit de la procédure, un soumissionnaire doit satisfaire à ses obligations relatives au paiement d'impôts, taxes et de cotisations sociales, sauf dans les cas prévus à l'article 68 de la Loi du 17.06.2016.

Le Pa demandera lui-même les renseignements ou documents de preuve adéquats accessibles gratuitement par des moyens électroniques via Télémarc.

7.4 Motifs d'exclusion facultative

(art.69 et 70, Loi 17.06.2016)

Le Pa peut exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, un soumissionnaire dans les cas suivants :

lorsque le Pa peut démontrer, par tout moyen approprié, que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail, visées à l'article 7 de la loi du 17.06.2016 ;

lorsque le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;

§ lorsque le Pa peut démontrer par tout moyen approprié que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité ;

§ lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un pouvoir adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ;

§ le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74 de

Rénovation d'un bâtiment scolaire.

la Loi du 17.06.2016 ;

Tout soumissionnaire est tenu de joindre à son offre une déclaration sur l'honneur explicite :

§ qu'il respecte les obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail

§ qu'il n'a fait l'objet d'aucune sanction pour défaillance importante ou persistante lors de l'exécution d'une obligation essentielle dans le cadre d'un marché public antérieur

Par le simple fait de soumissionner, tout soumissionnaire atteste être en ordre au regard des motifs d'exclusion facultatifs retenus par le CSC.

Le Pa se réserve le droit sans en avoir l'obligation d'exiger la communication des pièces pertinentes prouvant l'absence de motifs d'exclusion à l'égard d'un ou plusieurs des motifs d'exclusion susvisés et ce à quelque stade que soit la procédure.

8. CRITERES DE SELECTION

(art. 71 Loi 17.06.2016, art.65-74 AR. 18.04.2017)

8.1. Aptitude à exercer l'activité professionnelle

(art. 66 AR. 18.04.2017)

D'application via l'agrération.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **8.2. Capacités économique et financière**

(art. 67 AR. 18.04.2017)

D'application via l'agrération.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection: **8.3. Capacités techniques et professionnelles**

(art. 68-70 AR. 18.04.2017)

Les dispositions légales et réglementaires organisant l'agrération des entrepreneurs sont d'application.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² **Classe 4**

pour autant que le montant de l'offre l'exige (classe 3 - jusqu'à 500.000#, classe 4 - jusqu'à 900.000#)

Lot 01 - Gros oeuvre (Go) catégorie D

Classe 1

(L'agrération exigée pour travaux en sous-catégorie dont montant supérieur ou égal à 50.000,00 #)

pour autant que le montant de l'offre l'exige (classe 1- jusqu'à 135.000#)

Lot 2 - Chauffage (Ch) - Sanitaires (Sa) - VmC (Vm) sous-catégorie D 17- 16- 18

Lot 3 - Électricité(El) - Détection (El) - Photovoltaïque (Pv) sous-catégorie P 1- 2

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession *(seulement pour les marchés de services)*

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution: **Ecole en activité.**

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Rénovation d'un bâtiment scolaire.

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p> <input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p> <input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification: Procédure négociée directe avec publication préalable</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p> <input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p> <input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p> <input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 07/11/2022 Heure locale: (hh:mm) 10:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) 07/11/2023 ou Durée en mois: (à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm) Lieu:</p> <p>Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:</p>

Rénovation d'un bâtiment scolaire.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

La visite des lieux est obligatoire pour les soumissionnaires.
 Elle se fait sur demande des soumissionnaires auprès de Mme Demoulin Directrice (04/233 59 56) ou de l'architecte M. Ziane (04.367.67.07 - 0475.378.752).
 Ouverture du forum le 2 octobre - Fermeture le 27 octobre.
 Ce projet s'inscrit dans le programme PPT de la FWB.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: [Tribunal de l'entreprise de Liège - Div LIEGE](#)

Adresse postale: [Place Saint-Lambert 30/003 - 4000 LIEGE](#)

Ville: [LIEGE](#)

Code postal: [4000](#)

Pays: [Belgique](#)

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel: [Tribunal de l'entreprise de Liège - Div LIEGE](#)

Adresse postale: [Place Saint-Lambert 30/003 - 4000 LIEGE](#)

Ville: [LIEGE](#)

Code postal: [4000](#)

Pays: [Belgique](#)

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel: [Tribunal de l'entreprise de Liège - Div LIEGE](#)

Adresse postale: [Place Saint-Lambert 30/003 - 4000 LIEGE](#)

Ville: [LIEGE](#)

Code postal: [4000](#)

Pays: [Belgique](#)

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 30/09/2022

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise